

AULNAY FUSION BASKET

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM : PRENOM :

NOM DES PARENTS, SI DIFFERENTS :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

☎ : ☎ :

@-MAIL :

COMPETITION WEEK-END : OUI NON

REGLEMENT DE LA COTISATION : CHEQUE ESPECES

COTISATIONS ANNUELLES SAISON 2017 – 2018

U7 à U11	(2007 à 2013)	150 €
U13 à U15	(2003 à 2006)	165 €
U17 à seniors	(1997 et avant et 1998 à 2002)	180 €
Basket Loisirs	(à partir de 18 ans)	130 €
Mutation : (licencié(e) dans un autre club la saison dernière)		+ 65 €

CREATION DE LICENCE

- ⇒ 1 photo d'identité
- ⇒ Fiche de renseignements et la charte des licenciés complétées
- ⇒ Demande de licence complétée et signée
- ⇒ Photocopie de la carte d'identité, passeport, livret de famille
- ⇒ Certificat médical
- ⇒ Règlement de la cotisation
- ⇒ Règlement de la mutation

**AUCUNE LICENCE NE SERA DELIVREE
SANS LE REGLEMENT DE LA COTISATION**

CHARTE DES LICENCIÉS ET DES PARENTS

NOUS VOUS RAPPELONS CERTAINS RÈGLEMENTS AU SEIN DU CLUB :

1. **Respect** des décisions du Bureau du Club, des entraîneurs, du personnel de la mairie (gardien), des gymnases, du matériel et de l'équipement du club (ballons, chasubles, maillots, ...). **Tout manquement donnera lieu à l'exclusion partielle ou définitive du club.**
3. **Présence** aux entraînements et aux matchs obligatoires (sauf cas de force majeure) et en cas d'empêchement *prévenir* l'entraîneur de l'équipe.
4. **Tenue sportive exigée et obligatoire** (short, T-shirt, basket adaptée...) aux entraînements et aux matchs.
5. **Douches recommandées** et disponibles après chaque entraînement et chaque match.
6. Les membres du bureau ainsi que les entraîneurs et le personnel de la mairie (gardien) **ne sont responsables ni des affaires personnelles ni des objets de valeurs des joueurs ou joueuses** (bijoux, portable, vêtements, argent...) il est donc recommandé de venir **sans**.
7. Les parents **sont tenus d'accompagner leurs enfants lors des matchs**, dans le cas contraire, **le déplacement se fera en transport en commun à la charge des parents.**
8. **Toute création de licence est due et aucun remboursement ne sera fait.**
9. **En cas de problème** : prévenir le président du club.
10. **Pour les licenciés mineurs**, chaque entraînement ou match manqué, sans que l'entraîneur en ait été informé, le bureau se réserve le droit de contacter les parents.

Pour les licenciés mineurs, Les parents donnent ils l'autorisation aux membres du bureau de diffuser sur le site Internet du club la photo de leur(s) enfant(s) : OUI NON

AUTORISATION PARENTALE

- J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) à mon domicile après l'entraînement et/ou match
- Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul(e) à mon domicile après l'entraînement et/ou match

**POUR TOUS LES LICENCIÉS QUI NE RESPECTERONT PAS CETTE CHARTE
LE BUREAU SERA AMENÉ À PRENDRE DES SANCTIONS**

Je soussigné(e) **avoir pris connaissance de cette charte et l'appliquer à la date de ce jour.**

Fait à Aulnay, le/...../.....

Signature parents

Signature licencié(e)